

**À LA SALLE COMMUNAUTAIRE
DE SAINT-MOÏSE**

SOIRÉE DANSANTE

LE 19 AVRIL 2025 À 19H30



**EN SPECTACLE:
YANNICK GAGNON**

**ADMISSION 7\$
SERVICE DE BAR SUR PLACE**

BIENVENUE À TOUS

CLUB DES 50+ DE ST-MOÏSE





Problème de collecte?
Bac brisé? Aide au tri?
Communiquez avec la Régie!

RAPPELS
DE
COLLECTE



Abonnez-vous!
www.ecoregie.ca

DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2025

la Régie s'occupe de la
collecte de vos bacs
bleus, bruns et à déchets!

Collecte uniformisée
pour gagner en efficacité
et réduire les coûts
et le transport!



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

**NOUVEAU
SERVICE CLIENTÈLE
MIS EN PLACE**

☎ 1-800-631-2924
🌐 www.ecoregie.ca
✉ info@ecoregie.ca

📄 Formulaires de
demandes en
ligne!
www.ecoregie.ca/formulaires

**Collecte des déchets
aux 3 semaines !**



Pour ne rien manquer
[facebook.com
/RITMRMatapediaMitis](https://facebook.com/RITMRMatapediaMitis)



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

✗ Roues brisées?



✗ Couvercle
manquant?



✗ Bac craqué?



**Un bac endommagé
risque de tomber dans
le camion de collecte.**



**Si votre bac est brisé, il est
possible qu'il ne soit pas ramassé!**

➔ **Bac brun ou bleu brisé? Remplissez un formulaire**
www.ecoregie.ca/nous-joindre

➔ **Bac vert/ noir brisé? Procurez-vous les pièces et le
bac en quincaillerie!**

Date de tombée du bulletin est le 1^{er} mai 2025

Des nouvelles de votre municipalité

VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

Service de vidange de fosse septique organisé par la municipalité, dans le mois de juillet ou août, sur une base volontaire. Un rabais de 10\$ à 15\$ plus taxes par rapport au prix coûtant.

Le service vous sera facturé par la municipalité.

Pour vous inscrire 418 776-2833, poste 3 ou stmoise@mrcmatapedia.quebec

Décret de la population au 1^{er} janvier 2025 **536** habitants

Quelques données des années antérieures ...

| | | | | |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|
| 2024 551 | 2020 568 | 2015 544 | 2010 617 | 2005 652 |
| 2023 576 | 2000 621 | 1995 665 | 1990 711 | 1927 1711 |

VENTE POUR TAXES

La liste des propriétés mise en vente va paraître bientôt dans le journal régional et sur le site internet de la municipalité.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 5 mai , 2 juin

Les séances ont lieu à **19 h 30** au Centre municipal, 120 rue Principale.

Calendrier des collectes



bac BLEU



bac VERT/NOIR



bac BRUN

| AVRIL | | | | | | | |
|-------|----|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S | |
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | |
| 20 | 21 | | | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | | | | |

| MAI | | | | | | | |
|-----|----|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S | |
| | | | | 1 | 2 | 3 | |
| 4 | 5 | | | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | |
| 18 | 19 | | | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

***** MERCI de mettre votre bac au chemin la veille de chaque collecte *****

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE

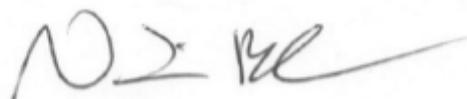
AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-01

Est par les présentes donné, par la soussignée que :

lors de la séance qui sera tenue le 5 mai 2025, le conseil de la municipalité de Saint-Moïse procédera à l'adoption du règlement numéro 2025-01 qui modifie le taux pour le service de vidange de fosse septique qui était déjà établi dans le règlement 2024-06 « Taxation 2025 ».

Donné à Saint-Moïse, ce 8 avril 2025



Nadine Beaulieu, directrice générale/greffière-trésorière

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, par la soussignée que :

Les membres du conseil de la municipalité de Saint-Moïse vous avisent qu'ils prendront connaissance du rapport financier pour l'année 2024, à la séance régulière du **5 mai 2025** à 19h30 au 120 rue Principale.

Donné à Saint-Moïse, ce 8 avril 2025



Nadine Beaulieu
Directrice générale et greffière-trésorière

Association pour l'avenir de Saint-Moise

Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle du 12 mai 2025 à 19h30 au Centre Municipal

Au : 120, rue Principale, Saint-Moise

AGA 2024

1. Ouverture de l'assemblée, présences et vérification du quorum;
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée;
3. Lecture et adoption de l'avis de convocation;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2023
6. Mot du président et rapport des activités et des réalisations de l'année 2024;
7. Présentation des états financiers de l'année 2024;
8. Prévisions budgétaires;
9. Nomination de l'auditeur indépendant pour la vérification des états financiers
10. Plan d'action pour l'année 2025
11. Élections des administrateurs
12. Règlements généraux
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Bilan des festivités du 150^e anniversaire de la municipalité de Saint-Moïse

Saint-Moïse, le 20 mars 2025 – Le comité organisateur est heureux de partager le bilan des festivités marquant le 150^e anniversaire de la municipalité, qui se sont tenues les 20 au 23 juillet 2023.

Ces trois jours de célébrations ont été un véritable succès, rassemblant résidents et visiteurs autour d'une série d'événements mémorables.

Les profits s'élèvent à plus de 150 000 \$, dont 25 000\$ provenant du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés qui ont été investi dans le Sentier lumineux Paul Lepage.

Les fonds seront investis dans notre municipalité. Le comité est en réflexion afin de rentabiliser au maximum les projets.

« Le 150^e anniversaire de Saint-Moïse restera gravé dans nos mémoires comme une période de fierté et de renouveau. »

« Nous sommes extrêmement fiers de la manière dont notre communauté s'est rassemblée pour célébrer ce jalon important. »

Le comité organisateur tient également à remercier ses partenaires et commanditaires, bénévoles et participants pour leur soutien indéfectible tout au long de ces célébrations.

« Nous nous engageons à continuer de bâtir sur cet élan pour un avenir encore plus prometteur pour Saint-Moïse. Nous invitons tous les résidents à rester impliqués et à participer aux nombreuses initiatives communautaires à venir. »

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Joël Fillion, co-président au 418-509-0064



CARREFOUR
50 + du QUÉBEC

207-148, av. Belzile, Rimouski, Québec, G5L 3E4
418 722-6066 / 1 855 722-6077 Téléc. 418 722-6077
Courriel : informations@carrefour50.com Site Internet : www.carrefour50.com

Date : 19 mars 2025

Club des 50 ans et plus : Saint - Moïse
Adresse du club : 120 Principal
Téléphone : Courriel :

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES CLUBS 2025

Aux membres actifs et membres conjoints du Club 50 + de :

Saint - Moïse

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes invités à l'Assemblée générale annuelle de votre Club des 50 ans et plus qui aura lieu :

Date : 8 avril 2025
Heure : 13 heures 30
Endroit : Salle Municipal Saint - Moïse

L'Assemblée générale est ouverte à tous les membres ayant payé leur cotisation.

Pour présenter votre candidature à titre de Président ou d'Administrateur, nous vous invitons à compléter le formulaire de mise en candidature **au plus tard cinq jours ouvrables avant la date fixée pour l'Assemblée générale**¹. Il vous est possible de vous procurer le formulaire officiel de mise en candidature au local de votre Club ou en communiquant avec le Secrétaire de votre Club.

Pour votre information, la proposition de l'Ordre du jour se trouve en pièce jointe. De plus, le procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle, les états financiers 2023-2024 ainsi que le rapport d'activités 2023-2024 seront disponibles lors de l'Assemblée.


Secrétaire du Club

Téléphone : 418 776 5413 Courriel : alineleresque19@gmail.com

¹ Dans le calcul du « cinq jours ouvrables », les fins de semaine, les journées fériées et la journée de l'Assemblée générale annuelle ne compte pas.



CARREFOUR
50+ du QUÉBEC

Club des 50 ans et plus : Saint-Moïse
Adresse : 120 Principale
Téléphone : 418 776 5413
Courriel : alinelevesque19@gmail.com

Projet de l'ordre du jour

Assemblée générale annuelle du 8 avri 2025

Réf. : Assemblée générale (Art. 11 des règlements généraux d'un club.)

MOT DE BIENVENUE

1. Ouverture de la réunion
2. Constatation de la régularité de l'Avis de convocation
3. Constatation du quorum
4. Lecture et adoption de l'Ordre du jour
5. Lecture et adoption du Procès-verbal de la dernière Assemblée générale (Art. 11.)
6. Information sur le nombre de membres
 - a. Actifs : 85
 - b. Conjointes :
 - c. Amis : 1
7. Rapport des activités de l'année 2024
8. Rapport et adoption des États financiers 2024
9. Nomination d'un vérificateur, d'une vérificatrice pour la prochaine année
10. Adoption des règlements de régie interne (Si nécessaire)
11. Élection des administrateurs :
 - a. Choix d'un Président d'élection ou d'une Présidente d'élection
 - b. Choix d'un Secrétaire ou d'une Secrétaire d'Élection et de deux scrutateurs ou scrutatrices (Si nécessaire)
 - c. Lecture des mises en candidatures (Vérifier la date)
 - d. Votation (Si nécessaire)
12. Allocution de la Présidence du Club
13. Mot de la Présidence de Secteur
14. Période de questions
15. Levée de l'Assemblée (Heure de levée et proposeur)

Note Les Présidence de Secteurs de même que leur adjoint ont les compétences pour agir en tant que Présidences d'élection aux Assemblées générales annuelles des clubs.

OFFRE D'EMPLOI

ÉTÉ 2025

Agent.e d'information en gestion des matières résiduelles

.....

- Tu aimes travailler dehors ?
- Tu aimes parler aux gens ?
- Tu sais trier ta récup, ton compost et tes canettes consignées ?
- Tu veux aider à la réduction des déchets dans ta région ?



Envoie ton CV

k.beauchamp@ecoregie.ca

Pour plus d'informations : www.ecoregie.ca



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC de La Matapédia et de La Mitis



Terrains de jeux de Saint-Noël et de Saint-Moïse

OFFRE D'EMPLOI : ANIMATEUR OU ANIMATRICE DE TERRAIN DE JEUX

Responsabilités: Sous la responsabilité de la coordonnatrice en loisirs, le ou la titulaire aura pour responsabilité d'animer et d'encadrer des activités pour les jeunes de 5 à 12 ans lors de la saison estivale 2025.

Tâches :

- Mettre en place et animer des activités.
- Assurer l'encadrement et la sécurité des enfants.
- Faire des interventions et de la discipline.
- Accompagner et surveiller lors des sorties.
- Assurer l'entretien du local d'animation
- Toutes autres tâches nécessaires

Qualités requises :

Tu es responsable, autonome, motivé, tu aimes faire des activités, animer et tu es créatif? Tu as des bonnes relations avec les enfants, le sens du travail d'équipe et du leadership? Tu veux être dehors tout l'été, faire des sorties le fun? C'est toi que l'on cherche!

Exigences :

Tu dois avoir au minimum **15 ans**. Si tu as de **l'expérience dans les camps de jour, c'est un atout**. Si tu as un cours en premiers soins ou RCR c'est super aussi! Tu dois être disponible pour une formation dont la date reste à déterminer.

Tu devras être disponible à travailler au cours de la période estivale pour une durée de 7 semaines, du 30 juin au 15 août 2025.

Horaire de travail : Lundi au vendredi, 35 à 40 heures par semaine.

Conditions : Saisonnier, 16,10\$/heure

Toute personne intéressée peut soumettre sa candidature en adressant son curriculum vitae par courriel au loisirsouest@mrcmatapedia.quebec, au plus tard le 9 mai 2025 16h, à l'attention de Delphine Charmoille, coordonnatrice en loisir intermunicipal.

**Le masculin est utilisé pour simplifier le texte.
Seuls les candidats retenus seront contactés.**

Merci de ton intérêt!

Avec le retour du beau temps, on vous invite à :

DÉFIEZ LA SAISON

Un grand prix par saison : inscrivez-vous dans le formulaire!

Printemps



| D | É | F | I |
|--|--|---|-----------------------------------|
| Aller à la piscine municipale | Prendre une marche à l'extérieur | Aller dans un parc | Faire du yoga ou de la méditation |
| Aller à la bibliothèque à pied ou à vélo | Participer à une activité de la <i>Journée de La Matapédia</i> le 26 mai | Rendre un service à quelqu'un ou faire du bénévolat | Faire une expérience scientifique |
| Faire une partie de sucre | Jouer d'un instrument ou apprendre une danse | Faire des semis ou commencer un jardin | Faire une recette végétarienne |
| Une journée sans écran | Visiter un musée | S'amuser dans un <i>skatepark</i> | Prendre soin d'un animal |

Comment ça fonctionne?

Faites un ou plusieurs loisirs dans le «bingo» proposé.

Comment participer?

- Faire des activités proposées seul ou en famille;
- Tout le monde peut participer, petit et grand!

Règlements :

- UN formulaire par personne pour la période visée;
- Être résident de la Matapédia.

Prix :

- Un cours privé de 2 heures pour 2 personnes simultanément avec **Surf E-Motion** (valeur de 340\$);
- Le grand prix pour tous les participants de l'année 2025 : Une expérience dans la Matapédia de plein d'air et de détente d'une valeur de plus de 500 \$.



Participez au concours du 1^{er} avril au 30 juin 2025 minuit en complétant le **formulaire d'inscription** sur le site de COSMOSS Matapédia, sur la page de *Défiez la Vallée* : cosmoss.qc.ca/matapedia/actions/defiez-la-vallee

GYM SANTÉ+

AU SOUS-SOL DU CENTRE MUNICIPAL, 120 ROUTE PRINCIPALE SAINT-MOISE

HEURES D'OUVERTURE :

LUNDI : 18H30 À 20H30

MERCREDI : 13H À 15H30 ET 18H30 À 20H30

VENDREDI : 18H30 À 20H30



**GRATUIT POUR LES
MEMBRES DU CLUB DES
50+ DE SAINT-MOISE**

Carte de membre annuelle: 25\$

Abonnez-vous!

RESPONSABLE : CLAIRE TURCOTTE : 418 509-0563

La patrouille bénévole à vélo recrute



Vous êtes un cycliste qui vous voudrait apporter son aide aux autres cyclistes de la région et aux cyclotouristes, tout en assurant une présence et une surveillance sur les voies cyclables ?

Alors devenez patrouilleur à vélo !

Vous serez formé en premiers soins et en réparation mécanique mineure et recevrez des vêtements d'identification et tout le matériel nécessaire à l'accomplissement de votre rôle.

En échange de votre implication bénévole, vous pourrez par exemple obtenir un remboursement pour l'entretien de votre vélo.

Si le rôle de patrouilleur à vélo vous intéresse, contactez la Véloroute Desjardins de La Matapédia au (418) 629-2053 au poste 1048



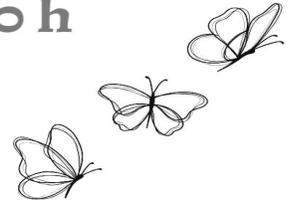
LES P'TITS BONHEURS DE LÉONIE

Bibliothèque communautaire de Saint-Moïse

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

MARS -AVRIL 2025

Mardi et jeudi de 12 h à 15 h
Mercredi et jeudi de 18 h à 20 h
Vendredi de 13 h à 16 h
Samedi de 9 h à midi



Si vous souhaitez devenir bénévole, n'hésitez pas à contacter Lucie au 581 246-8824 ou passez à la biblio durant les heures d'ouverture

Merci!

Vous faites votre ménage du printemps et trouvez plein de choses à donner?



Les p'tits bonheurs de Léonie
accumule des objets pour sa vente
de garage annuelle de juin!

Contactez-nous et on
passera vous en débarasser.

Tous les profits iront
à la bibliothèque!

Lucie: 581-246-8821
Johanne: 450-204-7317
lesptitsbonheursdeleonie@gmail.com





**HALTE-GARDERIE
MAISON DES FAMILLES**



**DIVERS
ATELIERS**





COIN CAFÉ



Venez faire réparer vos articles

**Électrique /
Électronique**



Couture



Vélos



Informatique



**RÉPARE TES TRUCS
LA MATAPÉDIA**

**SAMEDI
26 AVRIL 2025
10h à 16h**

MRC de La Matapédia
420, route 132 O., Amqui

GRATUIT

Organisé par:





**DIMANCHE
25 MAI 2025
14H**

**les
DE LA
ALLÉE**

**CENTRE MULTI
38, RUE BOUILLON
LAG-AU-SAUMON**

**BOUQUET DE
TENDRESSE**

Billets en vente auprès des choristes et au 418 631-3198 / prévente 22\$ / à la porte 25\$

Les Serres Ayotte

° Légumes °



° Fleurs °

Cultivés Sur Place

Pour une 4ième année

∞ 332 Route Melucq à Saint-Moïse ∞
(Entre Saint-Cléophasse et La Rédemption)

Avant de faire vos achats,

Venez voir nos plants de fleurs & de légumes,

Bacs de jardin, Semances, Petits fruits, houblon, Tabac, Savons et Artisanats variés etc ...

• Ouverture saisonnière, Du 1 mai au 4 juillet 2025 •

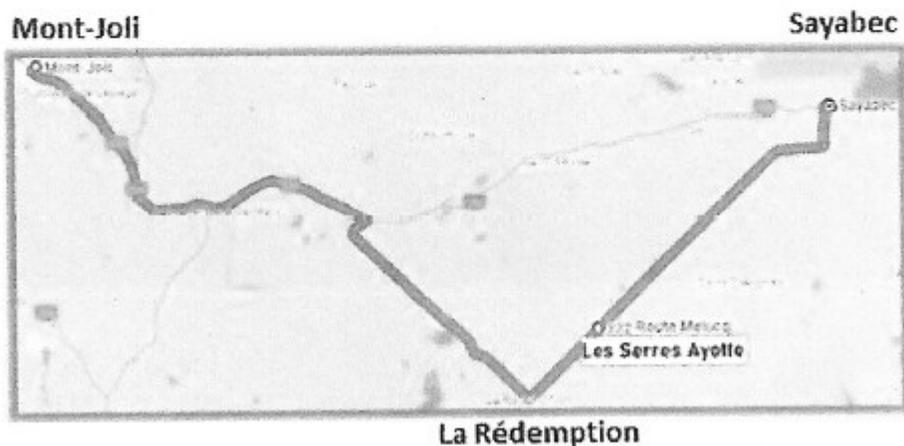
Nous ferons une porte ouverte

∞ Dimanche, le **11 mai** pour la fête des mères ∞

C'est un rendez-vous!

Heures d'ouverture : De 8:00 Heure à 17:00 Heure pour la saison

Manon Ayotte, Propriétaire : (418) 536-3500





Soyez informés qu'à partir du 30 avril, l'inspecteur responsable de l'application des règlements d'urbanisme de votre municipalité avisera les contribuables qui n'auront pas démantelé leurs abris d'hiver (la toile et la structure) et leurs clôtures à neige. Ceux qui refusent d'obtempérer seront mis à l'amende.

Voici un rappel de la réglementation relative à ces installations :

Les abris d'hiver pour automobiles ainsi que les abris d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal sont autorisés seulement à titre de construction temporaire sur un lot sur lequel un bâtiment principal est érigé. Ils peuvent être installés durant la période allant du **1^{er} octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante** s'ils répondent aux conditions suivantes :

| | |
|---|--|
| <p>I. L'abri pour automobile doit être érigé sur un espace de stationnement ou sur une allée d'accès à cet espace;</p> | <p>II. Un abri d'auto peut être fermé durant la même période au moyen des mêmes matériaux;</p> |
| <p>III. L'abri d'hiver ne doit pas être installé à une distance moindre d'un (1) mètre de la limite de l'emprise de rue;</p> | <p>IV. Le terrain est occupé par un bâtiment principal;</p> |
| <p>V. L'abri d'hiver ne doit pas être installé à une distance moindre de 1,5 mètre d'une borne-fontaine;</p> | |
| <p>VI. Les matériaux utilisés doivent être des panneaux de bois peints ou traités ou une structure de métal recouverte d'une toile imperméabilisée ou de tissu de polyéthylène tissé et laminé.</p> | |

Un message de votre municipalité

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

KARINE-JULIE GUÉNARD, inspecteur municipal

(418) 629-2053 poste 1129

Courriel : k.guenard@mrcmatapedia.quebec

Bureau municipal tous les mercredis (mai à Septembre)

Le Mot vert du mois – « Votre bac est-il conforme pour la collecte? » - Avril 2025

Votre bac n'a ENCORE pas été vidé lors de la collecte alors que celui de votre voisin l'a été? Pourtant, vous l'aviez bien placé en bordure de rue, les roues vers la maison, à 1 mètre de tout obstacle...Il est possible que malgré tous vos efforts pour respecter les consignes du positionnement de bac, celui-ci ne soit pas conforme s'il est brisé, peinturé ou s'il n'est pas du bon format ou de la bonne couleur.

Pourquoi les camions de collecte ne ramassent-ils pas les bacs brisés?

Les roues servent de stoppeur lors de la collecte : sans roues, le bac risque de tomber dans la benne du camion! Lorsque le couvercle est brisé, il y a des risques que celui-ci s'arrache et tombe également, de même que les bacs craqués qui pourraient se fissurer davantage lors de la collecte et tomber du bras mécanique...avec vos déchets, dans la benne!

Quoi faire si votre bac est brisé?

Pour les bacs bruns et bleus, il suffit de remplir une demande de remplacement ou de réparation de bac sur le site web de la RITMR, dans la section contact : www.ecoregie.ca/nous-joindre

Pour les bacs à déchets, le remplacement et les réparations sont aux frais des résidents. Des bacs neufs ainsi que des roues sont disponibles en quincaillerie. Pour les autres pièces brisées (essieux, couvercles, tiges pour couvercles), il faut les commander sur Internet, avec la compagnie Durabac par exemple.

Un rappel : seuls les bacs à prise européenne de 240 ou 360 litres, de la **bonne couleur**, contenant les **bonnes matières**, et s'il y a lieu, dans le **bon type de sac** seront ramassés!

- **Bac brun pour le compost.** Les matières doivent être retenues dans un sac compostable ou enveloppées dans du papier journal, dans un sac en papier, ou encore dans des boîtes de carton déjà souillées ex. : boîtes de pizza, boîtes de repas pour emporter, etc. Aucun sac de plastique n'est accepté.
- **Bac bleu pour la récupération.** Les matières doivent être déposées en vrac, c'est-à-dire non contenues dans un sac.
- **Bac vert ou noir pour les déchets.** Les déchets doivent être placés dans un sac en plastique.

Des matières placées en dehors des bacs ou le dépassant ne seront pas ramassées. Assurez-vous également que le couvercle soit bien fermé!

Pourquoi les bacs peinturés ne sont-ils pas acceptés? C'est pour encourager les citoyens à utiliser chacun de leurs bacs de manière appropriée et permettre ainsi le recyclage et la valorisation de nos matières. Transformer les bacs bruns et bleus en bacs à déchets va en l'encontre du principe de réduction à la source et du règlement. Merci de nous aider à réduire notre impact environnemental en triant adéquatement vos matières et en faisant bon usage des bacs bleus et bruns qui vous sont prêtés!

Anastasiya Zhukova, Conseillère en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)

Trois façons de faire parvenir vos articles ou de communiquer avec nous :

Par Internet :
journalstmoise@gmail.com (photos numériques, articles, questions, commentaires, etc.)

En personne :
au bureau municipal (418-776-2833) du lundi au jeudi (photos à scanner, articles écrits à la main, etc.)

Téléphone :
418-776-2833 poste 2

Le journal peut être consulté sur le site de la municipalité :

st-moise.com

Bonne lecture!



À LOUER

À l'Office d'habitation
Fleuve et Vallée
Saint-Moise,
8 rue HLM,

logements disponibles pour personne de 55 ans et plus

418-756-3016 poste 0

direction@ohmatapedia.com

Annie Castilloux, directrice

61 St-Jacques Nord, Causapscal G0J 1J0

